

SÉNÉGAL

LA FRACTURE ENTRE DIOMAYE
FAYE ET OUSMANE SONKO
S'AFFICHE AU GRAND JOUR.

GABON

SYLVIA ET NOUREDDIN BONGO
CONDAMNÉS À 20 ANS DE
PRISON POUR DÉTOURNEMENT
DE FONDS PUBLICS.

NIGERIA

VIOLENTS AFFRONTEMENTS ENTRE
BOKO HARAM ET L'ÉTAT ISLAMIQUE
EN AFRIQUE DE L'OUEST — PRÈS DE
200 MORTS ENREGISTRÉS.

MALI

UNE TIKTOKEUSE EXÉCUTÉE EN
PLEINE RUE PAR DES
JIHADISTES PRÉSUMÉS — LE
PAYS SOUS LE CHOC.

GRAND FORMAT

TANZANIE

ENTRE TRIOMPHE PROCLAMÉ ET CONTESTATIONS MASSIVES : QUEL
AVENIR POUR LA DÉMOCRATIE ?»





CENTRE MÉDICAL
PAUL LANGERHANS



LES RENDEZ-VOUS SANTÉ DU CMPL

1ère Édition

Thème

Le diabète, une affaire de tous :
comprendre, prévenir et mieux vivre

AU PROGRAMME

- Dépistage gratuit (glycémie, tension artérielle, IMC)
- Ateliers d'éducation thérapeutique
- Échanges avec des professionnels de santé
(Nutrition, sport, bien-être, naturopathie)

inscription gratuite

NOVEMBRE
15

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2025
DE 13H À 17H



CENTRE MÉDICAL PAUL LANGERHANS (CMPL)

Cité Synatrésor, Riviera Faya – non loin de l'école Jules Verne



07 10 78 14 06 / 27 22 34 55 60



Table des matières

04 EDITO

05 POLITIQUE

Plongez au cœur des dynamiques politiques du continent : entre alternances contestées, réformes institutionnelles et stratégies de pouvoir, un panorama lucide des enjeux du moment.

14 ÉCONOMIE

Décryptage des tendances économiques qui façonnent l'Afrique d'aujourd'hui — croissance, innovation, dette et nouveaux partenariats au menu de cette section essentielle.

19 GRAND FORMAT - TANZANIE

Une plongée exclusive au cœur d'un paysage politique sous tension : comment un triomphe présidentiel présenté comme historique a révélé de profondes lignes de fracture dans la société tanzanienne et relancé le débat sur la légitimité électorale du pays.

27 SOCIÉTÉ

Regards croisés sur les mutations sociales, culturelles et générationnelles d'une Afrique en mouvement — entre traditions, modernité et nouveaux récits.

EDITO



**DR.
EMMANUEL MIAN**

Directeur de publication Hamaniè

Chaque numéro d'Hamaniè est une invitation à comprendre notre monde autrement. À prendre le temps de lire, de réfléchir, d'analyser — loin du vacarme et des réactions instantanées. Dans un contexte où l'information circule à une vitesse folle, Hamaniè choisit de ralentir pour mieux voir, mieux dire, mieux comprendre.

Notre ambition est simple : éclairer sans juger, informer sans distraire, relier sans diviser. À travers nos enquêtes, analyses et portraits, nous cherchons à donner sens à l'actualité, à valoriser les idées neuves, et à mettre en avant celles et ceux qui bâissent l'Afrique d'aujourd'hui et de demain.

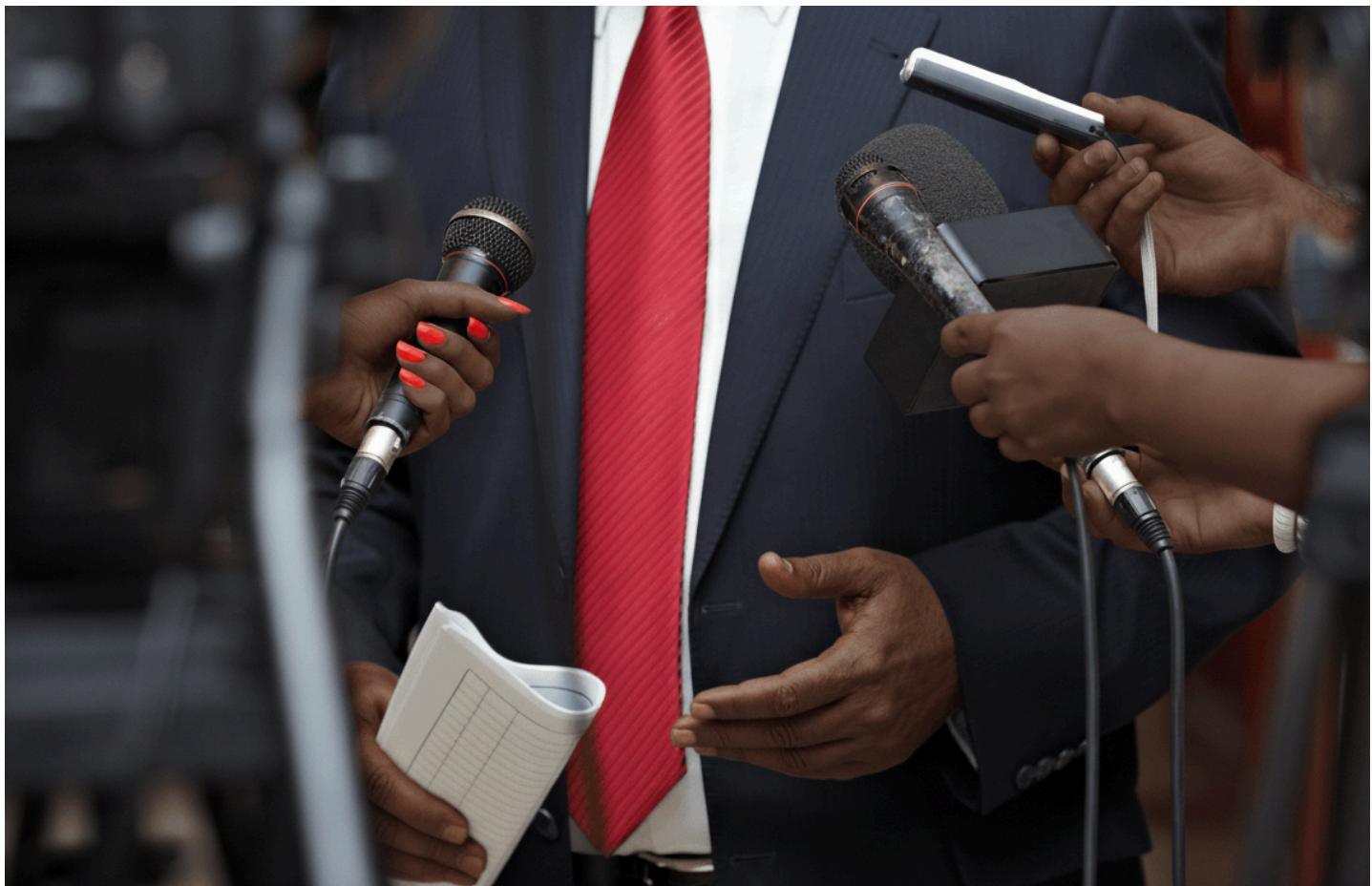
Ce numéro s'inscrit dans cette même exigence : celle de la rigueur, de la curiosité et du dialogue. Que vous soyez lecteur fidèle ou nouvel arrivant dans la communauté Hamaniè, nous espérons que ces pages nourriront votre réflexion autant qu'elles ont nourri notre passion à les concevoir.

Bienvenue dans Hamaniè — là où l'information reprend tout son sens.

Emmanuel Mian

POLITIQUE

HAMANIÈ
N°075



01 SÉNÉGAL

La fracture entre Diomaye Faye et Ousmane Sonko s'affiche au grand jour.

03 PROCÈS DU FINANCEMENT LIBYEN

Nicolas Sarkozy libéré sous contrôle judiciaire après trois semaines de détention

05 CÔTE D'IVOIRE

le PPA-CI boycotte les législatives tandis qu'un de ses cadres est inculpé et placé sous mandat de dépôt pour "actes terroristes"

02 GABON

Sylvia et Noureddin Bongo condamnés à 20 ans de prison pour détournement de fonds publics

04 GUINÉE

Mamadi Doumbouya parmi les neuf candidats validés pour la présidentielle du 28 décembre.

Sénégal : la fracture entre Diomaye Faye et Ousmane Sonko s'affiche au grand jour.



La tension, longtemps contenue au sommet de l'État sénégalais, s'expose désormais sans détour. La décision du président Bassirou Diomaye Faye de mettre fin à la mission d'Aïda Mbodj, ancienne coordonnatrice de la coalition présidentielle, a agi comme un révélateur : entre le chef de l'État et son Premier ministre Ousmane Sonko, les divergences ne se cachent plus.

Un pays sous tension

Le limogeage d'Aïda Mbodj a surpris jusque dans les rangs du pouvoir. Quelques jours plus tôt, Ousmane Sonko avait publiquement affirmé qu'aucune modification ne serait apportée à la coordination de la coalition, réitérant sa confiance envers Mme Mbodj. En désavouant cette position, Diomaye Faye a envoyé un signal clair : le pouvoir exécutif reste entre ses mains, et nul ne saurait en dicter les orientations.

Selon plusieurs observateurs politiques, ce geste s'apparente à un rappel à l'ordre adressé à son Premier ministre. Sonko, qui multipliait les recommandations au président – notamment l'éviction de figures comme Abdourahmane Diouf ou Mimi Touré – voit désormais sa ligne contestée. En maintenant ces personnalités à des postes stratégiques, Diomaye Faye affirme sa volonté de gouverner sans tutelle et de rompre avec l'image d'un président placé sous influence.

Une alliance minée par la rivalité des légitimités

Ce qui fut une alliance fondée sur la fraternité politique et la confiance mutuelle se transforme aujourd’hui en un champ de rivalités. Ousmane Sonko demeure le fondateur charismatique du Pastef et l’architecte de la victoire de Diomaye Faye, à qui il a cédé la place après son inéligibilité. Cette légitimité historique lui confère un ascendant moral sur la base militante. Mais Diomaye Faye, élu par les urnes, revendique pour sa part une légitimité institutionnelle qu’il entend pleinement exercer.

Leur tandem, construit sur un équilibre fragile, se fissure à mesure que les logiques de pouvoir se heurtent. Lors du récent « téerà-meeting », Ousmane Sonko avait mis son allié face à un choix : se conformer aux orientations du parti, au risque d’apparaître comme un président effacé, ou s’affirmer comme un chef d’État indépendant, quitte à froisser la base pastefienne. En tranchant pour la seconde option, Diomaye Faye a pris le risque calculé d’assumer une rupture politique.

Cette stratégie s’est illustrée par la nomination de Mimi Touré à la tête de la coalition « Diomaye Président », décision qui renforce indirectement Abdourahmane Diouf, autre cible de Sonko. Ce double geste traduit la volonté du président de reprendre la main sur son gouvernement et d’imposer son propre rythme.



Le Pastef contre-attaque

La riposte ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué sans ambiguïté, le Pastef a contesté la décision présidentielle, réaffirmant qu'Aïda Mbodj demeure la seule coordonnatrice légitime de la coalition. Le parti considère que la direction de cette dernière relève de sa compétence exclusive, et non de celle du chef de l'État.

Ce désaveu public révèle une fracture profonde entre deux légitimités concurrentes : celle du parti, incarnée par Sonko, et celle de l'institution présidentielle, incarnée par Diomaye Faye. Le bras de fer met en lumière une bataille d'influence où chaque camp cherche à redéfinir les rapports de force au sein du pouvoir.

Un tournant décisif pour la majorité

L'épisode marque sans conteste un tournant politique. Le silence inhabituel des ministres, habituellement très présents sur les réseaux sociaux, traduit la gêne suscitée par ce conflit ouvert au sommet de l'exécutif. Au-delà de la querelle de personnes, c'est la cohésion même de la majorité qui vacille.

Le désaveu du Pastef ouvre la voie à une recomposition politique inévitable. Entre un président décidé à affirmer son autonomie et un Premier ministre fort de sa légitimité militante, la cohabitation s'annonce de plus en plus délicate. La coalition au pouvoir entre ainsi dans une phase de vérité, où se joue non seulement la stabilité gouvernementale, mais aussi l'avenir de l'alliance qui avait porté l'espoir d'un renouveau politique au Sénégal.

Gabon : Sylvia et Noureddin Bongo condamnés à 20 ans de prison pour détournement de fonds publics.

La Cour criminelle spécialisée de Libreville a rendu un verdict historique : Sylvia Bongo Ondimba, épouse de l'ancien président Ali Bongo, et leur fils Noureddin ont été condamnés, mercredi 12 novembre, à vingt ans de réclusion criminelle et à 100 millions de francs CFA d'amende chacun pour détournement massif de fonds publics, blanchiment de capitaux et corruption.

Absents du procès, les deux condamnés, actuellement installés à Londres, ont également été condamnés par contumace à verser plus de 2 000 milliards de francs CFA de dommages et intérêts à l'État gabonais.



Ouvert le 10 novembre à Libreville, le procès s'est tenu dans un climat particulièrement tendu, sur fond de transition politique et de volonté affichée du régime du général Brice Oligui Nguema de « tourner la page du système Bongo ».

Selon le procureur général Eddy Minang, les deux jours d'audience ont mis au jour « un vaste réseau de captation de l'argent public » mis en place par la famille présidentielle pour s'enrichir illégalement. Les montants en jeu se compteraient en plusieurs milliards de francs CFA.

Le président de la Cour, Jean Mexant Essa Assoumou, a estimé que les faits étaient « établis et d'une gravité exceptionnelle », soulignant que la corruption et les détournements avaient gravement compromis les finances publiques et sapé la confiance des citoyens.

Des indemnisations record à verser à l'État

En plus de leurs peines de prison, Noureddin Bongo a été condamné à verser 1 201 milliards de francs CFA (environ 1,83 milliard d'euros) pour le préjudice financier subi par le Trésor public.

Sa mère, Sylvia Bongo, devra s'acquitter conjointement avec lui d'un montant supplémentaire de 1 000 milliards de francs CFA (soit 1,52 milliard d'euros) pour le préjudice moral causé à la nation.

Leur défense, absente à l'audience, a dénoncé un procès « injuste ». Dans un entretien accordé à l'AFP, Noureddin Bongo a affirmé que « les conditions d'un procès juste et équitable ne sont toujours pas réunies ».

Des accusations de torture et une bataille judiciaire internationale

Arrêtés dans la foulée du coup d'État du 30 août 2023, qui a renversé Ali Bongo après une présidentielle contestée, Sylvia et Noureddin Bongo avaient été détenus pendant près de vingt mois avant d'être libérés sous conditions.

Ils affirment avoir subi des tortures et mauvais traitements de la part de militaires gabonais et ont déposé plainte en France, pays dont ils possèdent également la nationalité.

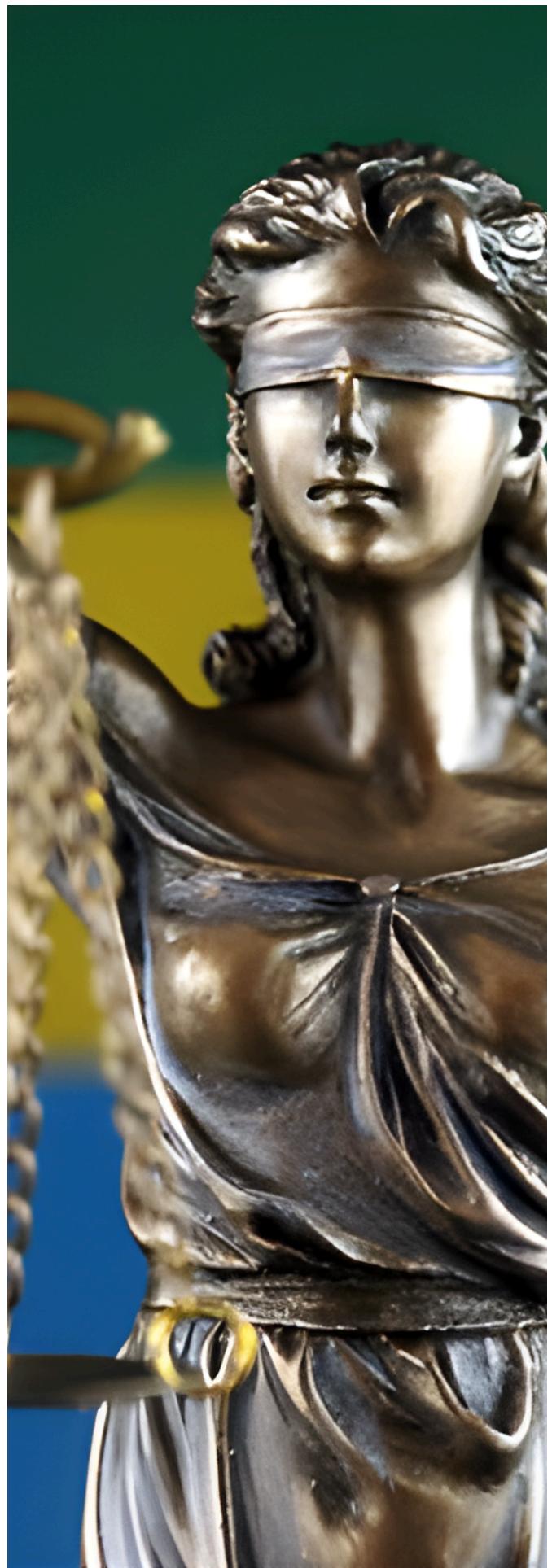
Le général-président Brice Oligui Nguema a, de son côté, rejeté ces accusations, assurant que la procédure s'était déroulée « dans le respect de la justice et de la transparence ».

La fin d'une ère Bongo

Cette condamnation retentissante marque la fin d'un cycle politique au Gabon. La dynastie Bongo, qui a régné sans partage pendant cinquante-cinq ans, voit ainsi deux de ses figures emblématiques condamnées pour corruption.

D'abord Omar Bongo (au pouvoir de 1967 à 2009), puis son fils Ali Bongo (2009–2023), ont incarné un régime longtemps accusé de népotisme et de mauvaise gouvernance, malgré les immenses richesses pétrolières du pays.

Pour une grande partie de la population, ce verdict symbolise la fin d'un système et la promesse d'un nouveau départ pour un Gabon en quête de justice, de transparence et d'égalité.



Guinée : Mamadi Doumbouya parmi les neuf candidats validés pour la présidentielle du 28 décembre.

La Cour suprême guinéenne a publié, samedi 8 novembre, la liste des candidats autorisés à se présenter à l'élection présidentielle prévue le 28 décembre prochain. Sur les 51 dossiers déposés, seuls neuf candidats ont été retenus, dont celui du colonel Mamadi Doumbouya, chef de la junte militaire au pouvoir depuis le coup d'État de 2021.

Cette annonce marque un tournant dans la transition politique entamée il y a quatre ans. En effet, la candidature de Mamadi Doumbouya — longtemps pressentie par ses partisans mais contraire à ses engagements initiaux de « rendre le pouvoir aux civils » — suscite un vif débat, en Guinée comme à l'étranger.

Une compétition restreinte et sous tension

Outre Doumbouya, huit autres candidats ont été validés, parmi lesquels Faya Lansana Milimono, connu pour ses critiques virulentes contre la junte. La plupart des autres prétendants demeurent cependant peu connus du grand public, et l'absence de figures majeures de l'opposition, notamment celle de Cellou Dalein Diallo, ancien Premier ministre aujourd'hui en exil, recompose profondément le paysage électoral.

Les candidats écartés disposent de 72 heures pour déposer un recours auprès de la Cour suprême, qui devra statuer dans les 48 heures suivantes.

Un scrutin crucial après quatre ans de transition.



Quatre ans après la chute du président Alpha Condé, renversé par Mamadi Doumbouya en septembre 2021, la Guinée s'apprête à tourner une nouvelle page de son histoire politique. Le scrutin du 28 décembre est perçu comme un moment décisif pour un pays confronté à la pauvreté, aux tensions ethniques et à une succession de régimes autoritaires depuis son indépendance.

La population, tout comme la communauté internationale, espère que cette élection marquera le retour à l'ordre constitutionnel et la fin d'une transition militaire qui s'est prolongée bien au-delà des promesses initiales.

Mais la participation du colonel Doumbouya à cette course présidentielle risque d'alimenter la méfiance politique et de raviver les tensions sociales, dans un climat déjà fragile. Entre espoir de changement et crainte d'un statu quo prolongé, les Guinéens s'apprêtent à vivre une campagne électorale sous haute surveillance.

Côte d'Ivoire : le PPA-CI boycotte les législatives tandis qu'un de ses cadres est inculpé et placé sous mandat de dépôt pour “actes terroristes”



À moins de deux mois des élections législatives prévues le 27 décembre, le Parti des peuples africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI), dirigé par l'ancien président Laurent Gbagbo, a annoncé son retrait du scrutin. Cette décision intervient dans un contexte politique de plus en plus tendu, marqué par l'inculpation et la détention de Damana Pickass, l'un de ses principaux cadres, pour des accusations d’actes terroristes.

Une compétition restreinte et sous tension

Réuni jeudi soir à Abidjan, le comité exécutif du PPA-CI a officiellement acté le boycott des législatives. Dans un communiqué publié à l'issue de la rencontre, le parti estime que “les conditions d'élections libres, transparentes et inclusives ne sont pas réunies” et dénonce “un environnement socio-politique délétère marqué par la répression, les persécutions et le harcèlement judiciaire”.

Lors de cette réunion, Laurent Gbagbo a appelé le gouvernement à reporter le scrutin. “Il faudrait que le gouvernement accepte de repousser la date des

élections”, a-t-il plaidé dans une vidéo diffusée sur la page Facebook du parti.

Selon lui, participer à ces élections reviendrait à “couvrir la forfaiture” de la présidentielle d'octobre dernier, remportée par Alassane Ouattara avec près de 90 % des voix. “Y aller en décembre, c'est cautionner les blessures et les morts”, a-t-il insisté.

En revanche, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), dirigé par Tidjane Thiam et allié du PPA-CI au sein du “Front commun”, a confirmé sa participation au scrutin législatif.

Une compétition restreinte et sous tension

Le même jour, la tension est montée d'un cran avec l'inculpation et le placement sous mandat de dépôt de Damana Pickass, secrétaire général du PPA-CI et proche fidèle de Laurent Gbagbo.

Le procureur de la République, Oumar Braman Koné, a annoncé qu'il était poursuivi pour “actes terroristes”, “assassinat” et “complot contre l'autorité de l'État”.



Arrêté mardi dans la périphérie d'Abidjan, Damana Pickass est accusé d'avoir appelé à l'insurrection et au renversement des institutions. Dans une vidéo publiée le 16 octobre, il exhortait les Ivoiriens à manifester contre le pouvoir en place.

"Ces accusations sont excessives et sans fondement. Mon client les rejette catégoriquement", a réagi son avocate, Me Roselyne Serikpa, contactée par l'AFP. Le PPA-CI dénonce pour sa part une "instrumentalisation de la justice" et réclame "la libération immédiate et inconditionnelle" de son responsable.

Un climat politique sous haute tension

La crise politique ivoirienne reste vive depuis la présidentielle d'octobre, émaillée de violences ayant causé entre 11 morts selon les autorités et 27 selon l'opposition. Plus d'une centaine de manifestants ont depuis été condamnés à trois ans de prison ferme pour participation à des "troubles à l'ordre public".

Alors qu'une nouvelle mobilisation de l'opposition est annoncée pour samedi, le climat reste électrique à l'approche du scrutin législatif.

Le président Alassane Ouattara doit prêter serment pour un quatrième mandat le 8 décembre, une cérémonie que le camp Gbagbo qualifie déjà de "provocation", dans un contexte de forte défiance politique et de fractures persistantes au sein du pays.



En savoir plus : <https://www.yodan.ci/>

(+225) 07 89 27 11 40 / info@yodan.ci

Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Côte d'Ivoire

ECONOMIE

HAMANIÈ
N°075



01 NIGERIA

le gouvernement renonce à la taxe sur les importations de carburant.

02 ZIMBABWE

Aliko Dangote relance ses ambitions avec un projet de pipeline stratégique.

03 SENEGAL

le FMI rappelle que toute décision sur la dette relève de la souveraineté de l'Etat.

Nigeria : le gouvernement renonce à la taxe sur les importations de carburant.



Le gouvernement nigérian a finalement décidé de **faire marche arrière** sur son projet d'instaurer **une taxe de 15 % sur les importations d'essence et de diesel**, une mesure qui devait entrer en vigueur le 21 novembre. L'annonce a été faite jeudi par l'autorité nationale de régulation du secteur pétrolier, mettant ainsi un terme à plusieurs semaines de **controverses et de pressions** de la part des acteurs du marché.

Cette taxe faisait partie d'un ensemble de **réformes fiscales** approuvées par le président **Bola Tinubu**, destinées à **diversifier les sources de revenus** du pays au-delà des exportations de pétrole brut. Le dispositif, révélé le mois dernier à la suite d'un mémo gouvernemental ayant fuité, visait à accroître les recettes publiques dans un contexte économique tendu. Mais dès son annonce, il a suscité une **vive opposition** de la part des distributeurs de carburant, qui y voyaient une menace pour la **concurrence sur le marché** et une distorsion des prix.

Les professionnels du secteur avaient également alerté sur les **risques structurels** d'une telle mesure. Selon eux, une taxe à l'importation aurait freiné l'entrée de produits étrangers sur le marché, créant de facto **un monopole au profit de la raffinerie Dangote Petroleum**, à Lagos, dont la capacité atteint 650 000 barils par jour. Une telle dépendance à un seul producteur, même local, aurait selon eux mis en péril la sécurité énergétique du Nigeria.

Mais c'est surtout la dimension sociale du dossier qui a poussé le gouvernement à reculer. Les économistes redoutaient qu'une hausse des droits d'importation se traduise par une augmentation immédiate des prix à la pompe, aggravant le coût de la vie dans un pays déjà confronté à une inflation élevée et à la baisse du pouvoir d'achat.

En renonçant à cette mesure, les autorités ont préféré préserver la stabilité sociale et éviter une flambée des prix du carburant, quitte à reporter leurs ambitions de consolidation budgétaire. Le gouvernement mise désormais sur d'autres leviers de réforme pour soutenir les recettes publiques sans compromettre l'équilibre fragile entre besoins économiques et tension sociale.

Zimbabwe : Aliko Dangote relance ses ambitions avec un projet de pipeline stratégique.



Le milliardaire nigérian Aliko Dangote s'apprête à renforcer sa présence en Afrique australe. L'homme d'affaires a rencontré mercredi le président zimbabwéen Emmerson Mnangagwa afin de discuter de nouveaux projets d'investissement au Zimbabwe. À l'issue des échanges, un protocole d'accord a été signé entre le gouvernement et Dangote Group, confirmant le retour du géant industriel dans le pays près de dix ans après sa tentative avortée de 2015.

Parmi les projets phares évoqués figure la construction d'un pipeline long de 2 000 kilomètres reliant la ville portuaire namibienne de Walvis Bay à Bulawayo, au Zimbabwe, en passant par le Botswana. Ce corridor énergétique doit permettre d'acheminer vers le Zimbabwe les produits raffinés provenant de la nouvelle raffinerie Dangote au Nigeria, présentée comme la plus grande au monde fonctionnant sur une voie unique.

« Notre raffinerie au Nigeria est la plus grande du monde, avec une voie unique. Nous voulons l'amener à Walvis Bay et l'acheminer par pipeline jusqu'ici. Nous envisageons d'autres investissements », a déclaré Aliko Dangote à l'issue de la rencontre.

Au-delà du pipeline, le conglomérat nigérian prévoit d'investir dans plusieurs secteurs stratégiques : ciment, engrains, énergie, infrastructures et autres domaines à fort potentiel. Selon Dangote, les investissements pourraient atteindre voire dépasser un milliard de dollars, un montant qui sera communiqué progressivement à mesure de l'avancement des projets.

« L'investissement global se chiffre en centaines de millions de dollars. Peut-être même plus d'un milliard. Nous annoncerons les sommes progressivement. Mais nous dépasserons le milliard en raison du pipeline », a précisé le milliardaire.

Ce retour marque une nouvelle tentative d'implantation pour Dangote Group au Zimbabwe, après un premier projet annoncé en 2015 mais qui n'avait finalement pas abouti. Cette fois, le gouvernement Mnangagwa voit dans ce partenariat un accélérateur potentiel de développement pour le pays, notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures, où les besoins restent considérables.

SÉNÉGAL : LE FMI RAPPELLE QUE TOUTE DÉCISION SUR LA DETTE RELÈVE DE LA SOUVERAINETÉ DE L'ÉTAT.

Le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé mardi avoir mené de nouvelles discussions avec les autorités sénégalaises au sujet de la situation de la dette du pays, tout en soulignant que toute décision sur une éventuelle restructuration relève exclusivement de la souveraineté du gouvernement sénégalais.

L'institution avait suspendu l'an dernier son programme d'aide de 1,8 milliard de dollars, après que le nouveau gouvernement avait révélé l'existence de dettes cachées. Depuis, les échanges entre Dakar et le Fonds portent sur la manière de rétablir la viabilité des finances publiques.

Les tensions se sont accentuées en début de semaine, après que le Premier ministre Ousmane Sonko a accusé le FMI de pousser à une restructuration de la dette, une option que son gouvernement refuse catégoriquement. Ces déclarations ont entraîné une chute marquée des obligations sénégalaises lundi sur les marchés internationaux.

Un porte-parole du FMI, interrogé par Reuters, a toutefois précisé que la mission de l'institution consiste avant tout à fournir analyses, conseils techniques et options de politique économique, sans jamais imposer une trajectoire particulière. « Le choix et la nature des opérations de dette, y compris la décision de restructurer ou non, restent entièrement souverains », a-t-il déclaré.



Un climat politique sous haute tension

Les obligations internationales du Sénégal ont poursuivi leur repli mardi, bien que plus modérément que la veille. Pour qu'un pays puisse bénéficier d'un programme de financement du FMI, il doit présenter une stratégie solide visant à remettre ses finances publiques sur une trajectoire viable, incluant notamment le poids de son endettement. Or, le Sénégal traverse une période budgétaire particulièrement délicate.

En août, Ousmane Sonko a dévoilé un plan de relance économique reposant à 90 % sur des ressources internes, avec un engagement explicite à éviter tout nouvel endettement. Mais selon plusieurs analystes, ce choix réduit fortement les marges de manœuvre du pays.

La dette du Sénégal est désormais estimée à 132 % du PIB, un niveau qui complique les arbitrages du gouvernement entre consolidation budgétaire, financement du développement et maintien de la stabilité sociale. Le refus d'envisager une restructuration, tout en limitant les possibilités d'emprunt, place Dakar face à un équation financière particulièrement serrée, dont l'issue dépendra autant des réformes internes que de l'évolution des discussions avec le FMI.



Un cabinet de conseil engagé
dans la transformation durable



Générer un impact positif et profond pour réduire les inégalités socio-économiques en Afrique.



En savoir plus : infos@athari-as.com

+2250759956898 / infos@athari-as.com

Côte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, Angré Nouveau CHU



GRAND FORMAT

— TANZANIE —

ENTRE TRIOMPHE PROCLAMÉ ET CONTESTATIONS MASSIVES : QUEL AVENIR POUR LA DÉMOCRATIE ?»

Le 29 octobre 2025, les Tanzaniens ont été appelés aux urnes pour élire leur président dans un climat de tension rarement observé depuis la réintroduction du multipartisme au début des années 1990. À l'issue du scrutin, la Commission électorale nationale a proclamé la victoire écrasante de la présidente sortante Samia Suluhu Hassan, créditée d'environ 97 % des suffrages exprimés — un score qui a immédiatement suscité scepticisme et indignation au sein de l'opposition et de la société civile.

La campagne électorale avait déjà été marquée par des restrictions massives imposées aux partis d'opposition, des arrestations de militants, et une surveillance accrue des médias et des réseaux sociaux. Le scrutin lui-même s'est déroulé dans un contexte d'intimidation policière et d'accès limité à l'information.

Derrière cette victoire annoncée, se dessine une réalité plus complexe. La Tanzanie, pays longtemps perçu comme un modèle de stabilité dans la région, vit sous l'hégémonie politique du Chama Cha Mapinduzi (CCM). L'ascension de Samia Suluhu Hassan, première femme présidente du pays et du monde swahili, avait initialement suscité de grands espoirs : celui d'une gouvernance plus inclusive, d'un apaisement des tensions héritées du mandat de son prédécesseur John Magufuli, et d'un retour à une vie politique plus ouverte. Pourtant, quatre ans après son arrivée au pouvoir en 2021, le régime semble s'être refermé sur ses réflexes autoritaires, multipliant les obstacles à la participation politique et réduisant l'espace civique.

Cette élection illustre la trajectoire d'un régime de parti dominant qui, sous couvert de stabilité et de développement, tend à verrouiller l'accès au pouvoir par des moyens institutionnels et coercitifs. Les événements qui ont suivi l'annonce des résultats — manifestations violemment réprimées, arrestations massives, coupures de communication — confirment la profondeur du malaise démocratique tanzanien.

C'est dans ce contexte que Hamaniè consacre son Grand Format à la Tanzanie : pour décrypter les faits, comprendre les dynamiques de contestation et analyser les implications politiques, sociales et

géostratégiques de cette élection controversée. Au-delà de la seule Tanzanie, l'enjeu est de s'interroger sur l'avenir de la démocratie en Afrique de l'Est, mais aussi sur la résilience des sociétés africaines face à l'érosion progressive des libertés politiques.



Contexte politique et historique

Un parti hégémonique enraciné dans l'histoire politique tanzanienne

La Tanzanie est dominée par le Chama Cha Mapinduzi (CCM), parti issu de la fusion en 1977 du Tanganyika African National Union (TANU) de Julius Nyerere et de l'Afro-Shirazi Party (ASP) de Zanzibar. Ce parti, héritier direct du mouvement nationaliste et du socialisme africain de Nyerere, a longtemps incarné la stabilité politique et la cohésion nationale d'un pays multiethnique et multireligieux. Mais cette stabilité s'est construite sur un modèle de pouvoir centralisé, unipartite dans les faits, où les institutions électoralles et judiciaires sont largement inféodées à l'exécutif.

Samia Suluhu Hassan : une figure de continuité sous des airs de rupture

Succédant à John Magufuli après sa mort soudaine en mars 2021, Samia Suluhu Hassan a d'abord incarné l'espoir d'un renouveau politique. Première femme à accéder à la magistrature suprême dans l'histoire du pays — et première cheffe d'État d'Afrique de l'Est — elle s'est présentée comme la présidente du dialogue, de la diplomatie et du redressement économique. Dans ses premiers mois au pouvoir, elle a levé certaines restrictions imposées à la presse, rétabli des relations diplomatiques distendues, et promis une gouvernance plus ouverte. Mais au fil du temps, cette image conciliante a laissé place à une gouvernance prudente, voire verrouillée, marquée par une recentralisation du pouvoir autour du CCM.

En interne, Samia Suluhu a renforcé son autorité au sein du parti, écarté certains barons fidèles à Magufuli, et consolidé son appareil de sécurité. En externe, elle a mis en avant un discours de stabilité et de développement économique — notamment dans les secteurs stratégiques comme les infrastructures et le gaz — pour justifier une fermeté politique accrue.

Une opposition affaiblie et muselée avant le scrutin

À l'approche des élections de 2025, le paysage politique tanzanien s'est révélé profondément déséquilibré. Les principaux partis d'opposition — notamment le CHADEMA (Parti pour la démocratie et le développement) de Tundu Lissu et l'ACT-Wazalendo — ont été confrontés à une série d'obstacles systémiques. Plusieurs figures majeures ont été arrêtées ou empêchées de se présenter, souvent sous des prétextes administratifs ou sécuritaires. Les rassemblements politiques ont été restreints, la presse surveillée, et les ONG critiques du gouvernement étroitement contrôlées. Tundu Lissu, exilé plusieurs années après une tentative d'assassinat en 2017, n'a pas pu véritablement faire campagne : ses déplacements ont été limités, ses meetings dispersés par la police. L'opposition, déjà divisée, s'est retrouvée fragmentée, marginalisée et



privée de relais médiatiques, laissant au CCM un espace électoral quasiment sans concurrence. Cette asymétrie de pouvoir a vidé la compétition électorale de sa substance, transformant le scrutin en plébiscite encadré plus qu'en véritable élection démocratique.

Une architecture institutionnelle verrouillée

Le cadre institutionnel de l'élection de 2025 a joué un rôle déterminant dans la consolidation de cette domination. La Commission électorale nationale (NEC), officiellement indépendante, est en réalité nommée par le président en exercice, ce qui alimente des soupçons de partialité depuis plusieurs cycles électoraux.

Les observateurs nationaux et internationaux ont dénoncé en amont l'absence de transparence dans la composition des bureaux de vote, la non-acréditation d'observateurs indépendants, et le contrôle étroit de la logistique électorale par les organes de l'État. Des voix issues de la société civile, telles que le Tanzania Election Monitoring Committee, ont alerté dès septembre sur la dérive institutionnelle. Les critiques à l'égard du NEC – cumulées à l'absence d'un organe de justice constitutionnelle véritablement indépendant – ont contribué à installer l'idée d'une "démocratie sous tutelle", où la compétition électorale ne remet jamais réellement en cause le pouvoir du CCM.

La campagne et l'élection du 29 octobre

Une campagne verrouillée dès son lancement

La campagne présidentielle tanzanienne s'est déroulée dans un contexte où l'issue semblait déjà écrite : le Chama Cha Mapinduzi (CCM), fort de son appareil d'État et de ses ressources considérables, a dominé la scène politique sans réelle concurrence. La présidente Samia Suluhu Hassan, candidate à sa propre succession, a axé son discours sur la continuité, la stabilité et le développement économique, reprenant les grands thèmes de son mandat : infrastructures, industrialisation, et sécurité nationale. Ses meetings, soigneusement encadrés, mettaient en avant le succès de ses projets de modernisation – routes, ports, et investissements miniers – ainsi qu'un message de cohésion nationale. Les médias publics, étroitement contrôlés, ont largement relayé cette narration officielle, tandis que les candidats d'opposition peinaient à se faire entendre.



L'ouverture du jeu politique était extrêmement restreinte : plusieurs figures de l'opposition n'ont pas obtenu d'autorisation de campagne, des réunions ont été dispersées, et les autorités locales ont invoqué des raisons sécuritaires pour interdire les rassemblements. Ainsi, dès le départ, cette élection portait la marque d'un scrutin déséquilibré, dominé par l'appareil du CCM, dans une atmosphère de contrôle politique et policier.

Irrégularités et climat de peur avant le vote

Les semaines précédant le scrutin ont été marquées par une série d'événements. Des dizaines d'opposants ont été arrêtés, souvent sous couvert d'accusations de "trouble à l'ordre public" ou de "propagation de fausses informations". Parmi eux, Tundu Lissu, figure emblématique du CHADEMA, a vu plusieurs de ses proches collaborateurs détenus ou assignés à résidence, tandis que ses déplacements ont été étroitement surveillés. Des journalistes indépendants ont rapporté des cas d'intimidation, de confiscation de matériel, voire de menaces physiques, en particulier dans les régions de Mwanza et de Zanzibar.

L'espace numérique, déjà limité, a été encore réduit à mesure que le scrutin approchait.

Des ONG ont dénoncé un climat de "terreur silencieuse", dans lequel la peur remplaçait le débat démocratique. Le message du pouvoir était clair : la stabilité avant tout, même au prix d'un pluralisme muselé.

Une victoire annoncée, un pays divisé

La proclamation de Samia Suluhu Hassan, créditée de 97,66 %, a déclenché un rejet immédiat de l'opposition, qui dénonce une élection entachée de fraude et d'intimidation. Des protestations ont rapidement éclaté dans plusieurs villes et ont été réprimées avec force. Cette crise révèle une polarisation croissante, où le pouvoir invoque la stabilité tandis qu'une opposition marginalisée voit dans ce scrutin une nouvelle preuve de la dérive autoritaire et de l'affaiblissement démocratique.

Les contestations, les violences et les arrestations

Déclenchement des protestations – où, quand, qui, pourquoi ?

Dès le 29 octobre 2025, jour du scrutin présidentiel, des protestations ont éclaté dans plusieurs villes tanzaniennes. Les manifestants – principalement des sympathisants du parti d'opposition CHADEMA, mais aussi des groupes de la société civile et des jeunes – contestaient à la fois l'exclusion de certains candidats clés, des irrégularités alléguées du processus électoral et un climat politique de plus en plus restreint. Les forces de sécurité sont intervenues très rapidement : tirs de gaz lacrymogène, coups de feu signalés dans certains quartiers, dispersion des manifestants.

Une opposition affaiblie et muselée avant le scrutin

Les données sur le nombre de morts et de blessés restent très floues. L'opposition affirme que environ 700 personnes auraient été tuées, voire plus, dans tout le pays.

L'écart entre les estimations oppose donc les affirmations de l'opposition (700+ morts) et l'absence d'un bilan officiel ou indépendant détaillé. Le gouvernement qualifie les chiffres de l'opposition de « grossièrement exagérés ».



Rôle des forces de sécurité et difficultés de vérification

Les forces de sécurité – police anti-émeute, unités militaires – ont été pointées du doigt pour usage excessif de la force: tirs de sommation, balles réelles, gaz lacrymogène, intervention nocturne dans des quartiers. La situation de vérification est compliquée : accès limité aux grandes zones de protestation, coupure d'internet, intimidation des médias et des ONG, ce qui rend impossible la confirmation indépendante fiable des bilans ou des conditions d'arrestation.

Rôle des forces de sécurité et difficultés de vérification

Ce mélange de grandes manifestations, de répression forte, d'arrestations massives et de manque de transparence institutionnelle place la Tanzanie dans une zone de turbulence politique aiguë. L'enjeu pour le régime dirigé par la présidente Samia Suluhu Hassan est de réaffirmer son contrôle tout en maintenant une façade de légitimité, y compris vis-à-vis de ses partenaires internationaux. Pour l'opposition et la société civile, l'absence de reconnaissance claire des victimes, l'impossibilité de vérifier les faits et la criminalisation de la dissidence ouvrent un climat d'impunité, d'inquiétude et de défiance. Le risque est désormais que ce moment ne soit pas vécu comme un simple épisode de contestation, mais comme un point tournant pour la démocratie tanzanienne – vers plus d'autoritarisme ou, au contraire, une pression accrue pour un changement d'ampleur.



L'élection présidentielle du 29 octobre 2025 en Tanzanie ne constitue pas seulement un événement politique national ; elle marque un tournant pour l'ensemble du système démocratique du pays. À première vue, tout semble avoir été conduit dans le cadre légal : la Commission électorale nationale a organisé le scrutin, les bureaux de vote ont ouvert, et la présidente sortante Samia Suluhu Hassan a été proclamée victorieuse avec 97,66 % des voix. Mais derrière ce décor, c'est la substance même du jeu démocratique qui apparaît affaiblie. La compétition politique s'est déroulée dans un climat d'intimidation et de verrouillage, les candidats d'opposition ont été marginalisés, et la presse a subi des restrictions sévères. Les principes de transparence et de pluralisme, pourtant au cœur des promesses formulées au moment du retour au multipartisme dans les années 1990, semblent aujourd'hui remis en question. Cette élection a donc accentué une fracture : d'un côté, la légalité formelle du pouvoir ; de l'autre, la perte de légitimité politique auprès d'une partie importante de la population.

Pour la présidente Samia Suluhu Hassan, cette victoire, aussi large soit-elle, représente un paradoxe. Elle renforce incontestablement son contrôle sur les institutions ; elle lui donne un mandat solide au sein du parti au pouvoir, le Chama Cha Mapinduzi (CCM), et lui permet de poursuivre ses priorités économiques et diplomatiques. Mais cette consolidation s'accompagne d'une fragilisation politique. La contestation populaire, les violences post-électorales et la critique internationale ont écorné l'image d'une dirigeante jusqu'ici perçue comme modérée et pragmatique. Son défi désormais est de transformer ce mandat en véritable projet de rassemblement, en réconciliant la stabilité qu'elle revendique et l'ouverture politique que la société appelle de ses vœux. Elle dispose de plusieurs chemins : durcir le régime au risque d'un isolement croissant, engager des réformes de façade pour apaiser les tensions, ou amorcer un dialogue politique sincère, capable de restaurer la confiance. Chacune de ces options comporte un coût et une promesse : celle de la sécurité immédiate contre celle d'une légitimité durable.

Pour l'opposition, la période qui s'ouvre ressemble à une traversée du désert. Ses principaux leaders sont affaiblis ou poursuivis, ses structures locales désorganisées, et l'accès à l'espace public demeure limité. Pourtant, la colère populaire et le besoin de changement constituent un socle que le CHADEMA et les autres forces d'opposition peuvent exploiter s'ils parviennent à s'unir et à transformer la contestation en projet politique. L'enjeu pour eux n'est plus seulement de gagner une élection, mais de reconstruire une alternative crédible : documenter les irrégularités, mobiliser la société civile, s'implanter dans les municipalités, et redonner sens à la participation citoyenne. Le terrain de la démocratie tanzanienne se déplace : de la compétition électorale, il glisse vers la bataille pour la transparence institutionnelle et la défense des droits fondamentaux.

Sur le plan régional, cette élection envoie un signal contrasté. Elle confirme la résilience des partis dominants dans l'Afrique de l'Est, capables de se maintenir au pouvoir à travers des scrutins encadrés, mais elle alimente aussi le scepticisme sur la solidité des processus démocratiques sur le continent. Les observateurs de l'Union africaine ont d'ailleurs estimé que le scrutin « n'avait pas pleinement respecté les standards démocratiques régionaux ». Dans une région où les tensions politiques au Kenya ou en Ouganda rappellent la fragilité des équilibres, le cas tanzanien risque d'encourager d'autres dirigeants à privilégier la stabilité autoritaire au détriment de la participation citoyenne. Pour les investisseurs et les bailleurs, le pays conserve une image d'économie disciplinée et stable, mais la prime de risque politique augmente. Les flux d'investissements directs étrangers, particulièrement dans le secteur minier et les infrastructures, pourraient ralentir si le climat intérieur reste marqué par l'incertitude et la méfiance.



Pour la population, enfin, les conséquences se font sentir dès à présent. Les libertés publiques se sont rétrécies : les médias indépendants peinent à exercer leur mission, la surveillance numérique s'est accrue et les rassemblements sont étroitement encadrés. La répression a laissé des traces profondes : peur de parler, autocensure, désillusion. Sur le plan économique, l'instabilité politique et la baisse de confiance risquent d'affecter les petites entreprises, le tourisme et l'investissement privé, dans un pays où la jeunesse représente plus de la moitié de la population active. Le malaise social s'exprime aussi à travers un sentiment d'injustice et d'impuissance, particulièrement fort dans les zones rurales et à Zanzibar, où la contestation a été la plus vive.

L'avenir de la Tanzanie dépendra donc de la capacité de son leadership à sortir du cycle de méfiance qui s'est installé. La présidente Samia Suluhu Hassan se trouve face à un choix historique : consolider un pouvoir autoritaire qui garantirait la continuité à court terme, ou engager un processus d'ouverture qui redonnerait sens à la promesse démocratique tanzanienne. Le premier chemin préserve la stabilité apparente ; le second pourrait, s'il est sincère, restaurer la confiance d'un peuple qui, depuis soixante ans d'indépendance, n'a cessé d'espérer que la stabilité rime enfin avec liberté.

La campagne et l'élection du 29 octobre.

À la suite du scrutin présidentiel du 29 octobre 2025, la Tanzanie se trouve à la croisée des chemins. Les semaines et mois à venir détermineront si le pays parvient à sortir de la crise politique dans laquelle il s'est enfoncé ou s'il s'installe durablement dans un modèle de gouvernance autoritaire. Trois trajectoires principales se dessinent aujourd'hui — chacune porteuse de conséquences profondes, non seulement pour la Tanzanie elle-même, mais aussi pour l'équilibre politique de l'Afrique de l'Est.

Scénario optimiste : vers l'apaisement et l'ouverture

Dans l'hypothèse la plus favorable, le pouvoir tanzanien prend conscience de l'ampleur du mécontentement populaire et des risques que fait

peser la crispation actuelle sur la stabilité du pays. Samia Suluhu Hassan pourrait alors engager un processus d'apaisement politique, en combinant gestes symboliques et réformes substantielles. Cela passerait d'abord par la libération des détenus politiques, la réouverture du dialogue avec les partis d'opposition et la réhabilitation progressive des libertés publiques, notamment la liberté de presse et de réunion.

Un tel scénario supposerait également la mise en chantier d'une réforme constitutionnelle pour redéfinir le rôle et la composition de la Commission électorale nationale, afin de garantir son indépendance réelle, ainsi qu'une révision de la loi sur les partis politiques et les médias.

L'objectif serait double : restaurer la confiance des citoyens dans les institutions et envoyer un signal positif aux partenaires extérieurs. Ce scénario, bien que difficile, n'est pas irréaliste. Samia Suluhu Hassan, souvent perçue avant 2025 comme une figure pragmatique et attachée au dialogue, pourrait chercher à renouer avec cette image afin de consolider sa légitimité sur la scène régionale et internationale. L'appui d'acteurs religieux, d'organisations de femmes et de leaders communautaires pourrait faciliter ce processus de réconciliation nationale. Dans cette optique, la Tanzanie redeviendrait un modèle d'équilibre politique dans une région souvent marquée par les crises de succession et la dérive autoritaire.

Scénario intermédiaire : le statu quo sous contrôle

Le scénario le plus probable à court terme est celui du maintien du statu quo, où le régime chercherait avant tout à préserver la stabilité sans engager de réformes structurelles.

Dans ce cas, quelques gestes d'ouverture superficiels seraient posés — libération de certains prisonniers, levée partielle des restrictions médiatiques, consultations ponctuelles avec la société civile — mais sans remise en cause réelle de l'architecture du pouvoir.

Le discours officiel continuerait de valoriser la paix, la sécurité et le développement économique, tandis que le contrôle politique resterait étroitement concentré entre les mains du CCM et des forces de sécurité.

Ce scénario offrirait une stabilité relative, mais au prix d'une érosion lente du pluralisme et d'une montée du désenchantement citoyen. Les tensions demeureraient contenues, mais non résolues. À moyen terme, une telle stratégie risquerait de créer une fatigue démocratique et de renforcer le cynisme politique, notamment parmi les jeunes générations, de plus en plus éloignées du processus électoral. Dans ce cas, la Tanzanie continuerait de projeter l'image d'un pays "calme" et "prévisible" auprès de ses partenaires économiques, mais derrière cette façade se maintiendrait un ordre politique figé, où les réformes se limitent à la forme et non au fond.

Scénario pessimiste : durcissement autoritaire et crise prolongée



Dans l'hypothèse la plus sombre, les autorités choisiraient la voie du repli autoritaire, renforçant la surveillance, multipliant les arrestations et criminalisant toute forme de contestation. Ce scénario, déjà esquissé dans les semaines suivant le scrutin, conduirait à une marginalisation complète de l'opposition, une fermeture accrue de l'espace civique et un contrôle total de la vie politique par le CCM et l'appareil sécuritaire. Les libertés publiques continueraient de se réduire, la presse indépendante serait affaiblie, et les voix critiques contraintes à l'exil. Cette logique de coercition pourrait à terme engendrer une instabilité chronique : protestations sporadiques, radicalisation de segments marginalisés de la population, tensions à Zanzibar, voire affrontements isolés entre civils et forces de l'ordre. Sur le plan économique, la confiance des investisseurs et des bailleurs de fonds serait sérieusement entamée. Les sanctions ciblées, la suspension de certains programmes de coopération

et la baisse des flux d'investissement direct étranger risqueraient de fragiliser les finances publiques. À long terme, la Tanzanie verrait son image de pays stable et attractif s'éroder, au profit d'un modèle de gouvernance fermé et contesté.

Le rôle de la communauté internationale et des institutions régionales

La Tanzanie semble s'engager dans une dérive autoritaire marquée par un contrôle sécuritaire renforcé, une surveillance accrue et la criminalisation de la dissidence. L'opposition se retrouve marginalisée, l'espace civique se rétrécit et la presse indépendante s'affaiblit, tandis que la répression pousse de nombreuses voix critiques à l'exil. Cette fermeture politique accroît le risque d'instabilité avec des protestations sporadiques, une radicalisation de groupes marginalisés et des tensions persistantes, notamment à Zanzibar.

Sur le plan économique, ce durcissement fragilise la confiance des investisseurs et des bailleurs, entraînant sanctions, retraits de programmes et baisse des investissements, ce qui érode l'image de stabilité du pays et compromet des secteurs clés comme le tourisme ou l'énergie. Dans ce contexte, le rôle de la communauté internationale devient crucial : l'Union africaine et les organisations régionales hésitent entre dénoncer les dérives ou préserver la stabilité, tandis que les bailleurs conditionnent prudemment leur soutien à des avancées démocratiques. Enfin, malgré la pression, la société civile conserve un rôle essentiel pour documenter les abus, défendre les libertés et maintenir un espace civique minimal face au durcissement du régime.

Un autre enjeu déterminant concerne la capacité du pouvoir tanzanien à initier un véritable dialogue politique. Sans ouverture institutionnelle, les tensions risquent de s'enraciner durablement, rendant toute réforme plus difficile. À l'inverse, même des gestes limités en faveur de l'inclusion, de la transparence électorale ou de la justice pourraient contribuer à restaurer progressivement la confiance et à éviter une dégradation irréversible du climat politique.

SOCIETE

HAMANIÈ
N°075



01 MALI

reprise progressive des cours dans plusieurs villes malgré la crise du carburant.

03 MALI

une tiktoker exécutée en pleine rue par des jihadistes présumés — le pays sous le choc.

02 NIGERIA

Violents affrontements entre Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest — près de 200 morts enregistrés.

MALI : REPRISE PROGRESSIVE DES COURS DANS PLUSIEURS VILLES MALGRÉ LA CRISE DU CARBURANT

Après deux semaines d'interruption dues à une pénurie de carburant provoquée par un blocus jihadiste, les écoles ont rouvert leurs portes lundi 10 novembre à Bamako et dans plusieurs villes du Mali. Si la capitale et les grands centres urbains retrouvent peu à peu un rythme normal, les établissements ruraux demeurent fortement affectés par le manque d'essence et d'électricité.

Depuis la rentrée de septembre, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda, mène une offensive économique en s'attaquant aux convois de carburant en provenance des pays voisins, notamment le Sénégal et la Côte d'Ivoire, principales voies d'approvisionnement du Mali. Ce blocus, visant à asphyxier l'économie nationale, a rapidement paralysé le transport et les services essentiels, poussant la junte au pouvoir à suspendre temporairement les cours dans les écoles et universités il y a deux semaines.

Face à une amélioration relative de la situation, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé vendredi dernier la reprise des cours dès ce lundi. À Bamako, les classes ont rouvert : « Dans notre établissement, enseignants et élèves sont presque tous revenus », a confié un responsable syndical sous couvert d'anonymat, évoquant un retour progressif à la normale. Plusieurs convois de carburant ont pu rejoindre la capitale et certaines localités enclavées, allégeant la pression sur les populations et sur le gouvernement.

Des zones rurales toujours paralysées

En revanche, dans les régions de l'intérieur, la situation demeure critique. À Dioïla, à 160 kilomètres à l'est de Bamako, les cours ne reprennent que partiellement. « Dans la ville, les écoles ont rouvert, mais dans les villages environnans, les enseignants ne peuvent toujours pas se déplacer faute de carburant », explique un instituteur local.

Même constat à Ségou, au centre du pays, où les écoles tentent de fonctionner malgré de fortes contraintes : « Les cours ont repris, mais l'électricité n'est disponible que quelques heures par jour », déplore un enseignant.

Une crise prolongée et multiforme

Le Mali reste plongé dans une crise sécuritaire majeure depuis 2012, nourrie par les actions de groupes armés affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique. Malgré les deux coups d'État de 2020 et 2021, la junte militaire peine à contenir la progression des jihadistes et à stabiliser les zones rurales.

Si la reprise des cours marque un pas vers la normalité, la persistance du blocus et la fragilité logistique du pays rappellent combien le système éducatif malien reste vulnérable aux soubresauts sécuritaires et économiques.



Nigéria : Violents affrontements entre Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest — près de 200 morts enregistrés.

Au moins 200 combattants ont été tués dans de violents affrontements entre les groupes jihadistes Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest (ISWAP) dans la région du lac Tchad, au nord-est du Nigéria. Ces combats, parmi les plus meurtriers entre les deux factions rivales depuis leur scission en 2016, illustrent la persistance d'une lutte de pouvoir sanglante au cœur d'une région déjà ravagée par plus de quinze ans d'insurrection islamiste.



Le rôle de la communauté internationale et des institutions régionales

Les hostilités ont éclaté dimanche 9 novembre à Dogon Chiku, sur les rives du lac Tchad, selon plusieurs sources sécuritaires et locales citées par l'AFP. D'après un membre d'une milice pro-gouvernementale, environ 200 membres de l'ISWAP auraient trouvé la mort au cours des affrontements. « Les combats ont été d'une intensité rare. Boko Haram n'a perdu que quatre hommes, tandis que plusieurs armes ont été récupérées sur les positions de l'ISWAP », a déclaré Babakura Kolo, milicien anti-jihadiste basé à Maiduguri, la capitale de l'État de Borno.

Un ancien membre repenti de Boko Haram, connu sous le prénom de Saddiku, a confirmé ce bilan, estimant qu'il s'agissait du pire affrontement entre les deux groupes depuis le début de leurs rivalités.

Des vidéos obtenues par l'AFP montrent plusieurs corps sans vie flottant dans des pirogues ensanglantées. Une source des services de

renseignement nigérians a évoqué un bilan légèrement inférieur — « plus de 150 morts » — tout en qualifiant ces combats de « bonne nouvelle » pour les forces gouvernementales.

Boko Haram et l'ISWAP : des frères ennemis

Les deux factions, issues de la même matrice jihadiste, s'affrontent régulièrement depuis leur rupture de 2016, marquée par des divergences idéologiques et stratégiques. L'ISWAP, devenue la branche la plus organisée du mouvement, domine désormais face à un Boko Haram affaibli depuis la mort de son chef Abubakar Shekau en 2021.

Après cette disparition, une partie des combattants a rejoint l'ISWAP tandis que d'autres se sont rendus ou réfugiés sur des îles du lac Tchad. Depuis, les affrontements se sont intensifiés pour le contrôle des ressources du lac, essentielles au financement et à la survie des deux groupes.

Mali

une tiktokeuse exécutée en pleine rue par des jihadistes présumés – le pays sous le choc.

Le Mali est sous le choc après l'exécution publique de Mariam Cissé, une jeune créatrice de contenus très suivie sur TikTok. La jeune femme, enlevée le 6 novembre à Tonka, dans la région de Tombouctou, a été fusillée le lendemain par des jihadistes présumés, devant une foule impuissante.

Une scène d'une violence inouïe

Selon plusieurs sources concordantes – un membre de sa famille, un élu local et une source sécuritaire cités par l'AFP –, Mariam Cissé aurait été accusée de collaborer avec l'armée malienne.

Son frère, témoin direct du drame, raconte que la jeune femme a été amenée à moto sur la place de l'Indépendance, où ses bourreaux l'ont exécutée froidement.

« C'est un acte de barbarie », a déclaré une source sécuritaire. Un responsable local, bouleversé, évoque « un crime ignoble qui dépasse l'entendement »

Une jeune femme libre et populaire

Âgée d'une vingtaine d'années, Mariam Cissé était connue pour ses vidéos simples, bienveillantes et pleines de joie, qui mettaient en lumière la vie quotidienne à Tonka et dans le nord du Mali. Sur TikTok, elle rassemblait plus de 90 000 abonnés, séduits par son ton naturel et son regard humain sur la société malienne.

Son exécution a provoqué une vague d'émotion et d'indignation sur les réseaux sociaux. Des milliers d'internautes lui rendent hommage, dénonçant une atteinte insupportable à la liberté d'expression et au droit de vivre en paix.



Un pays sous tension

Ce drame survient dans un contexte sécuritaire explosif. Depuis 2012, le Mali est en proie à une insurrection jihadiste menée par des groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'État islamique.

Ces groupes étendent progressivement leur emprise sur plusieurs régions du nord et du centre du pays, où ils imposent leur propre loi et des châtiments publics.

Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), principale coalition jihadiste du Sahel, mène depuis plusieurs semaines un blocus du carburant, asphyxiant l'économie et provoquant de graves pénuries jusque dans la capitale, Bamako.

Une stratégie d'intimidation

Pour de nombreux observateurs, l'exécution de Mariam Cissé s'inscrit dans une stratégie de terreur visant à faire taire les voix libres et à imposer la soumission des populations.

Ce nouvel acte de violence accentue la pression sur la junte au pouvoir depuis 2020, déjà fragilisée par la crise économique, les sanctions internationales et une défiance croissante d'une partie de la population.

Contactez-nous aujourd'hui

Mian Media

✉ infos@mianmedia.com | ☎ (+225) 27 22 52 15 43 | ☎ (+225) 07 14 13 25 74

- Web TV & Production audiovisuelle
- Podcast & Studio multimédia
- Édition & presse
- Conseil en image
- Publicité & Communication
- Relations publiques
- Consulting média
- Stratégie digitale & Médias sociaux
- Événementiel
- Partenariats & Sponsoring



Suivez-nous sur :



visitez : www.mianmedia.com

Mian Media

Hamanière

N° 075 - 14/11/2025